

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messenger suisse

Band: - (1998)

Heft: 111

Vorwort: Éditorial : message de Monsieur Flavio Cotti, président de la Confédération, à l'intention des Suisses de l'étranger, à l'occasion du 1er août 1998

Autor: Cotti, Flavio

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Message de Monsieur Flavio Cotti, président de la Confédération, à l'intention des Suisses de l'étranger, à l'occasion du 1^{er} août 1998

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est un privilège particulier pour le président de la Confédération de pouvoir s'adresser aux Suisses de l'étranger à l'occasion de notre fête nationale. Et c'est pour moi un grand plaisir de pouvoir vous transmettre, de tout cœur, les salutations et les meilleurs vœux du Conseil fédéral. Le fait que nos compatriotes dispersés dans le monde entier soient aussi nombreux à célébrer l'anniversaire de la Confédération suisse nous offre un témoignage émouvant de leur sens civique et de leur attachement à la communauté nationale. En ce jour de fête, nous qui sommes en Suisse, nous ressentons particulièrement les liens qui nous unissent à nos compatriotes de l'étranger. Nous vous sommes reconnaissants de votre efficacité, de votre serviabilité et de votre loyauté, ainsi que de votre amour de la patrie. Vous apportez ainsi une contribution importante à l'image de la Suisse. Cette contribution est d'autant plus précieuse que l'image de notre pays, qui a été si rayonnante pendant de nombreuses années, est aujourd'hui ternie par des critiques parfois intolérablement injustes. C'est pourquoi le titre de meilleurs ambassadeurs de notre pays vous revient de droit.

Cette année, la Suisse célèbre un anniversaire particulier, puisque nous commémorons le cent-cinquantième de notre Constitution. En effet, c'est en 1848 que l'État fédéral, tel que nous le connaissons aujourd'hui, a été créé. À l'époque, nos ancêtres ont affermi la position de la Suisse à l'extérieur, et établi, à l'intérieur, une structure fédérale permettant non seulement une coexistence harmonieuse des quatre communautés linguistiques de notre pays, mais aussi l'émergence d'une culture politique spécifique. Nous sommes profondément reconnaissants à nos ancêtres, qui ont créé, consolidé et défendu cet État fédéral. Je m'adresse en particulier à la génération qui a traversé la Deuxième guerre mondiale dans des conditions très difficiles. À tous nos compatriotes de cette génération qui nous écoutent, je voudrais simplement exprimer mes remerciements cordiaux.

L'un des traits marquants de cet État fédéral réside dans la participation active du peuple aux décisions de l'État. Dans notre démocratie directe, le peuple a non seulement le dernier mot, mais le droit d'initiative lui permet aussi de soulever lui-même des questions et de les soumettre au vote. Ces droits, chers compatriotes, vous pouvez aussi les exercer. Depuis que le vote par correspondance a été introduit en 1992 pour les Suisses résidant à l'étranger, vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux décisions politiques de votre pays. Je voudrais, sur ce point, vous encourager très vivement à user encore plus souvent de ces droits populaires.

Nous l'avons vu en 1848, la Suisse est devenue la démocratie la plus progressiste et la plus audacieuse d'Europe. Aujourd'hui encore, nous avons toutes les raisons d'être fiers de ce que la Suisse, résolument tournée vers l'avenir, a réalisé il y a 150 ans. Il est bien sûr indispensable, encore de nos jours, de préparer notre développement futur en faisant preuve de courage et de créativité. Mais à l'heure de la mondialisation, les progrès accomplis au cours des 150 dernières années nous commandent aussi de transmettre aux générations futures notre héritage démocratique, les acquis de l'économie sociale de marché et un environnement intact. Ces deux défis, nous pourrions les relever, j'en suis convaincu, si nous nous montrons confiants, sûrs de nous, ouverts et solidaires. Je dis bien «sûrs de nous», car il me paraît de plus en plus important qu'une telle attitude inspire les pensées et les actes de tous les Suisses, en cette période d'incertitude, voire d'autocritique destructrice.

Soyez-en assurés : nous ne vous oublions pas. Nous sommes très sensibles à vos préoccupations. Quelles que soient les réformes qui nous attendent en cette période de grandes mutations, je considère que notre pays a le devoir moral de ne jamais perdre de vue les préoccupations et les problèmes de nos concitoyens aux quatre coins du monde. Le dialogue entre Patrie, aux horizons plus limités, et les Suisses disséminés dans le vaste monde sera un préalable indispensable à l'émergence d'une solution satisfaisante aux problèmes posés. À cet égard, les organisations de Suisses de l'étranger jouent un rôle capital et je voudrais leur exprimer ma gratitude et ma reconnaissance.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, je vous remercie de la fidélité que vous témoignez à notre pays et je vous souhaite de tout cœur, à vous et aux vôtres, une vie remplie de bonheur et de bénédiction dans votre lointaine terre d'accueil. La Suisse, votre patrie, est fière de vous.